

ZOOLOGIE MALGACHE

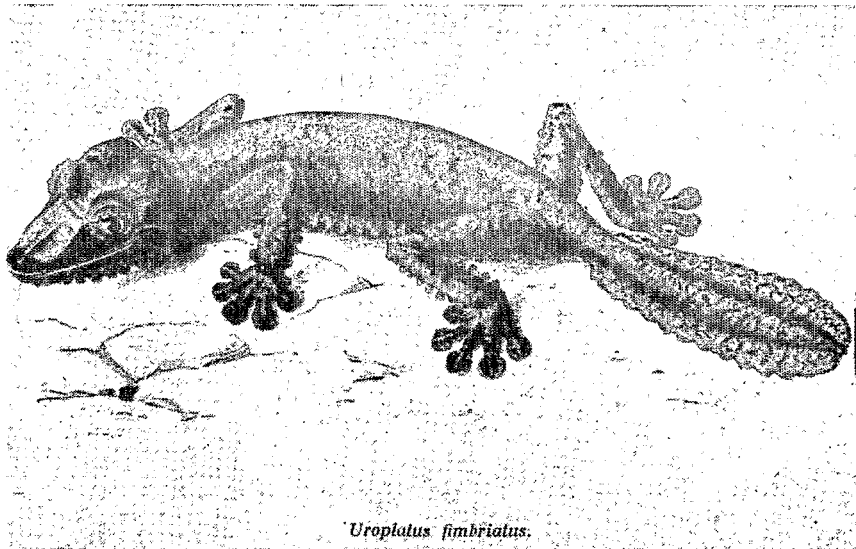
par M. P. MALZY, Chef de la Division de Zoologie de l'I. R. S. M.

LES UROPLATES

CES lézards, d'un type si particulier, rencontrés seulement à Madagascar, ne comprennent qu'un petit nombre d'espèces.

C'est Duméril, en 1805, qui créa le genre *Uroplatus* rattaché à la famille des Geckonidés. En 1884, Boulenger en fait une famille, celle des *Uroplatinés*, voisine de celle des Geckonidés. Enfin, Angel, en 1929, fait des *Uroplatinés* une sous-famille des *Geckonidés* pour bien marquer la dépendance d'avec celle-ci.

Au XVII^e siècle, E. de Flacourt, voyageur naturaliste cite le nom malgache de « famocantrata » pour l'Uroplate et écrit « il attaque la gueule béante et sa morsure est vénimeuse. Il saute sur la poitrine des hommes où il s'attache très fortement ». De nos jours, les Uroplates sont encore l'objet de très nombreuses et très tenaces superstitions. Bien à tort, car, comme tous les



Uroplatus fimbriatus.

G. Grandidier et G. Petit, *Zoologie de Madagascar*

— 329 —

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

22 MAI 1986

N° :

20190

Cote :

B

geckonidés, ils sont absolument inoffensifs. Tout au plus, quand on les saisit, l'adhérence, particulièrement forte, de leurs ventouses sur la peau est-elle désagréable. Ils sont connus sous les noms de « gecko à queue plate », « gecko écorce ».

Les caractères génériques des *Uroplatus*, dont la description est empruntée à F. Angel, sont les suivants :

— Tête large et aplatie, triangulaire, à bouche largement fendue – œil grand, à pupille verticale (lézard nocturne) – corps couvert d'écaillés, de granules, de tubercules doigts, au nombre de 5, dilatés, comportant à leur extrémité des disques adhésifs, à lamelles divergentes – chaque doigt porte une griffe rétractile – Entre les doigts, palmure plus ou moins développée selon les espèces – queue en forme de feuille mince, élargie par la présence d'une membrane à bord entier ou festonné – face ventrale aplatie. Les lézards du genre *Uroplatus* sont strictement arboricoles. Leur activité est nocturne. Tous vivent en forêt. Leur remarquable homochromie les fait confondre avec le support.

Les expansions membraneuses latérales du corps réduisent au minimum l'ombre portée et contribuent ainsi à le dissimuler. C'est, d'après J. Millot, un des exemples de mimétisme peut être le plus saisissant de tout le règne animal.

Cet extraordinaire animal est insectivore. Il se nourrit des proies passant à sa portée. Il marche lentement mais peut sauter avec agilité. Il est assez rare et du fait de son mimétisme, difficile à trouver.

Du point de vue systématique, F. Angel reconnaît 6 espèces :

Uroplatus fimbriatus Schneider est une espèce de forêt rencontrée entre 300 et 1.100 mètres d'altitude. *U. fimbriatus* a pour habitat les régions du Nord-Est, Est, Est central, Centre, Sud-Est, Ouest central, île Sainte-Marie, Nossi-Bé, Nossi-Mangabe. C'est l'espèce la plus fréquente. Elle peut atteindre 290 millimètres de long.

Uroplatus lineatus Duméril et Bibron semble localisé dans la province de Tamatave.

Uroplatus Güntheri Mocquard n'est connu que par un seul exemplaire, sans indication de localité.

Uroplatus Alluaudi Mocquard est connu par deux exemplaires (♂ et ♀) provenant du Nord de l'île (Montagne d'Ambre). Longueur de 105 millimètres.

Uroplatus phantasticus Boulenger a pour habitat : la côte Est, l'Est central et méridional, le Sud central. Cette espèce a une longueur de 115 millimètres dont 51 millimètres pour la queue.

Uroplatus Ebenau Böttger a été trouvé dans le Nord (Montagne d'Ambre), dans l'Est, à Nossi-Bé. C'est l'espèce la plus petite, moins de 90 millimètres.

Tananarive, août 1968.

P. MALZY.

BIBLIOGRAPHIE

F. ANGEL. — *Mémoires de l'Académie Malgache.*

R. DECARY. — *La faune de Madagascar.*

G. PETIT et GRANDIDIER. — *Zoologie Malgache.*

LE DAUBENTONIA

(*Daubentonia madagascariensis* Gmelin)

LE Daubentonia a constitué pendant longtemps une véritable énigme zoologique et ce n'est pas sans mal qu'il est arrivé à trouver sa place actuelle dans la classification systématique des mammifères, parmi les Lémuriens.

Découvert par Sonnerat, voyageur naturaliste, en 1788, il devait pendant de longues années embarrasser les naturalistes. Il est étudié par Buffon qui le rapproche des écureuils mais lui trouve des analogies avec les tarsiers. Daubenton le considère comme parent des tarsiers. Cuvier veut en faire un rongeur et Gmelin le nomme *Sciurus madagascariensis*. Schreber, le premier, l'admet comme lémurien. Etienne Geoffroy Saint-Hilaire lui trouve des analogies avec les singes et, en même temps, avec les rongeurs. Il crée pour lui un nouveau genre : *Daubentonia* dédié à Daubenton, mais le maintient dans l'ordre des rongeurs de Linné. En 1800, Cuvier le nomme *Chiromys* et le place, dans la classification, après les écureuils. En 1811, Illiger en fait le type d'une famille spéciale



L. Bertin. *La vie des animaux*



Daubentonia (*Chiromys*) *madagascariensis*.

G. Grandidier et G. Petit. *Zoologie de Madagascar*

(Leptodactyles), à la suite des Tarsiens et des Galagos. En 1816, de Blainville le place parmi les Lémuriens et le nomme *Myspethicus*, puis, en 1846 : *Myslemur*. En 1863, Owen, anatomiste anglais, le reconnaît comme quadrumane présentant seulement des analogies avec les rongeurs. En 1864, une étude du Docteur Vinson classe le *Chiromys* parmi les Lémuriens. En 1884, Milne Edwards étudie le fœtus et fixe la position systématique : c'est un Lémurien, mais un Lémurien inférieur. C'est la place qu'il conservera dans la classification zoologique.

Il a, scientifiquement, été connu pendant longtemps sous le nom de *Chiromys* (Cuvier, 1800), mais les règles de la systématique obligent à adopter le nom de *Daubentonia* (Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, 1795). C'est le seul représentant de la famille [des *Daubentonidæ* qui ne sont connus que de Madagascar.

En 1928, G. Grandidier, sur le vu d'un seul exemplaire distinguait une variété *laniger* dont l'habitat n'a pas été indiqué. S'agit-il, en fait, d'une race géographique ou d'une variation individuelle ?

Le *Daubentonia madagascariensis* (Aye-aye en malgache) est un des plus curieux de tous les mammifères connus. Parmi les Lémuriens malgaches, c'est le plus étrange et le plus archaïque. C'est un « fossile vivant » conservé grâce à l'isolement insulaire ancien de Madagascar.

Il appartient à l'ordre des Primates, au sous-ordre des Prosimiens ou Lémuriens, à la famille des *Daubentonidæ*.

L'adulte a une longueur de 0,90 à 1,10 mètre, queue comprise. Celle-ci mesure de 0,55 à 0,66 mètre. Elle est touffue et garnie de poils allongés rigides. Le corps est couvert de longs poils noirs à extrémité blanche, ce qui,

de loin, lui donne un aspect argenté. Il présente une ligne médiane ventrale blanche. On observe des taches plus claires sur la gorge et sur la nuque.

La tête est grosse, sphérique, avec un museau court. Les yeux sont grands et ronds. Les oreilles sont à pavillon très développé, mince, arrondi, nu.

Le *Daubentonia* adulte possède 22 dents, pas de canines, quelques pré-molaires beaucoup plus petites que les molaires. Les incisives sont très développées, coupantes, incurvées en avant. Elles rappellent celles des rongeurs.

Les pattes de devant sont plus courtes que celles d'arrière. La main est remarquable. La paume est moins longue que chez les *lémurs*. Le pouce, court, n'est pas vraiment opposable aux autres doigts. Le deuxième et le troisième doigt sont égaux, allongés, dépassant la longueur de la paume. Le médius dont la peau est nue est remarquablement mince ; il est terminé par une griffe recourbée et est d'une mobilité exceptionnelle. Le pied est moins modifié que la main et rappelle davantage celui des *Lémurs*.

Les mamelles, au nombre de 2, sont situées dans la région inguinale.

Selon Kaudern, la mise bas aurait lieu en février-mars et donnerait un seul jeune, de pelage plus clair que l'adulte. L'accouplement est nocturne. La durée de la gestation est inconnue. A la saison de la parade, les mâles se livrent à des combats.

Ses mœurs ne sont connues, partiellement, que depuis peu de temps, mais les observations se rapportent, le plus souvent, à des animaux en captivité.

C'est un animal essentiellement nocturne. Le jour, il se cache dans des troncs d'arbres morts ou dans des nids de branchages et de feuilles qu'il construit. Il dort roulé en boule,



Tête et pattes (antérieure, à gauche ; postérieure, à droite)
du *Daubentonia* (= *Chirogaleus madagascariensis*)

G. Grandidier et G. Petit, Zoologie de Madagascar

recouvert par sa queue. Son sommeil diurne est extrêmement profond car il peut, à volonté, obturer son conduit auditif (J.-J. et A. Petter). Il s'éveille au crépuscule, occupant un « territoire » qui lui est propre. Il est particulièrement actif les nuits de pleine lune.

Il vit en solitaire et est généralement silencieux.

D'après Lamberton, il émet parfois la nuit un cri bref désagréable. Lavauden signale un appel « sonore et argentin ».

Son allure de déplacement est plus lente que celle des autres lémurien. Il saute cependant avec agilité d'un arbre à un autre. Il se déplace le plus volontiers sur des branches horizontales où il s'assure une prise solide grâce à ses griffes puissantes (J.-J. Petter).

En liberté, le *Daubentonia* se nourrit d'insectes, d'œufs et probablement d'oisillons, de miel sauvage, de larves xylophages, de tiges de canne à sucre, de noix de coco. Il découvre les larves par une ouïe très fine, un odorat très développé et la percussion effectuée avec son doigt grêle, recourbé. Il creuse avec ses incisives et extrait la larve avec son doigt grêle qu'il suce en le passant entre ses lèvres.

Nous avons pu, personnellement, observer son action de prédateur nocturne sur des noix de coco, sur la côte Est de l'île, dans la préfecture de Fénéryve.

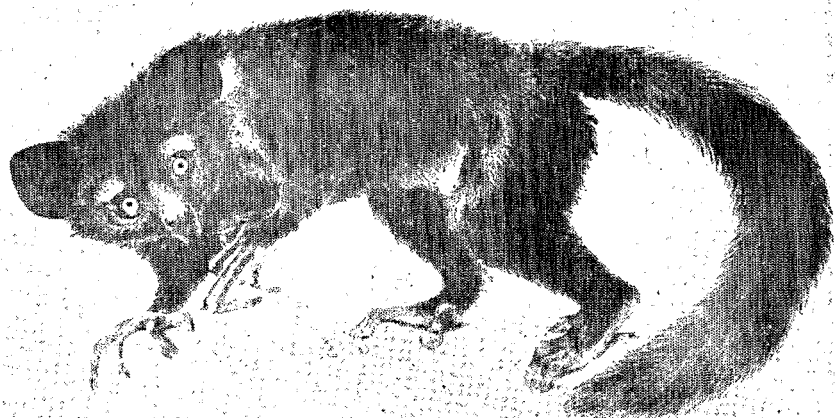
Le *Daubentonia* s'élève facilement en captivité. Il accepte une nourriture d'œufs, de miel, de bananes, de lait condensé, de riz. Pour manger, il utilise le plus souvent son médus grêle qu'il suce. La technique de l'alimentation avec le médus, même pour les liquides, a été observée et décrite par Liénard (1851) et Sandwith (1858).

M. Ursch qui a dirigé pendant longtemps le Jardin Zoologique et Botanique de Tsimbazaza a pu conserver un couple de « aye-aye » en parfaite condition, de mai 1936 à avril 1941, à Ambila-Lemaitso puis à Analamazoatra. Ils s'échappèrent après 5 années de captivité et après s'être reproduits deux fois, donnant un jeune à chaque mise bas. Durant ces cinq années, ils furent nourris de fruits (bananes, papayes) mais surtout de larves d'*Oryctes*, de longicornes, de charançons du palmier (J. Millot). Il semble bien que cet apport de larves soit nécessaire à leur entretien.

La variété est leur besoin alimentaire primordial. Ce qui explique (J. Millot) les différences existant entre les observations des naturalistes : Sonnerat (1788), Liénard (1851), Sandwith (1858), Bartlett (1862), Shaw (1879), Vinson (1885), Lamberton (1911).

La répartition géographique est assez étendue. Sur la côte Est, elle comprend la zone de forêts entre Mananjary au Sud et Antalaha au Nord. Decary rapporte avoir trouvé un « aye-aye » au sud de Farafangana. Sur la côte Ouest, il existerait dans une zone comprise entre Ambilobe et Analalava (nord-nord-ouest de l'île).

Il est incontestable que la régression de la forêt amène la régression de cette espèce strictement arboricole qui tend à se réfugier dans des zones d'accès particulièrement difficile de 0 à 1.200 mètres d'altitude.



AYE-AYE DE MADAGASCAR. Gravure extraite d'une monographie consacrée à cet animal par R. Owen (1863). — CL. LAROUSSE.

L. Bertin. *La vie des animaux*

G. Grandidier a trouvé dans des gisements de subfossiles, au sud-ouest de l'île, entre Morondava et Tuléar, des incisives d'un *Daubentonia* de forte taille, mélangées à des ossements d'*Æpyornis* (oiseau coureur subfossile) et de *Magaladapis* (lémurien subfossile). C'est le *Daubentonia robusta* G. Grandidier, qui était contemporain de la faune disparue de la Grande Île. L'extinction de cette forme semble relativement récente.

De nos jours, le *Daubentonia* est l'objet de nombreuses superstitions. Pour beaucoup de Malgaches, il est *fady* et la croyance en un être humain transformé après sa mort est assez répandue. On évite de le capturer et de le tuer.

Le *Daubentonia* s'apprivoise peu en captivité. Il est incapable d'attachement et reste craintif, effrayé par le moindre bruit.

L'aye-aye est intégralement protégé et sa capture ainsi que sa détention sont interdites. Les textes assurant sa protection ont été récemment complétés par l'établissement de droits à l'exportation qui ne peut être autorisée qu'exceptionnellement et seulement pour des fins scientifiques.

Tananarive, juillet 1963
P. MALZY.

BIBLIOGRAPHIE

- PETIT et GRANDIDIER. — *Zoologie de Madagascar*.
R. DECARY. — *La Faune Malgache*.
R. PAULIAN. — *Zoogéographie de Madagascar et des îles voisines*.
P.P. GRASSÉ. — *Traité de Zoologie*.
J. MILLOT. — *Notes biologiques sur les Lémuriens Malgaches*.
J.-J. PETTER et A. PETTER ROUSSEaux. — *Contribution à l'étude du aye-aye*.

L'IBIS HUPPÉ

(*Lophotibis cristata* - Boddaert)

L'IBIS huppé ou ibis à cimier, appelé aussi « coq de forêts » (en malgache : *Akofoala* = *Akoholahinala*), est un oiseau particulier à Madagascar.

Il appartient à la famille des *Plataléidés*, sous famille des *Threskiornitidés*, genre *Lophotibis*.

L'ibis à cimier est connu depuis fort longtemps. En 1660, F. Cauche et Flacourt faisaient mention du « faisan de Madagascar » et le désignaient sous le nom malgache de « Acoholahelale ». Buffon, en 1781, le nommait « Courly huppé de Madagascar ».

Nous emprunterons à Milne Edwards et A. Grandidier la description de ce très bel oiseau, de la taille d'un faisan d'Europe. Corps brun marron – ailes blanc pur – queue noir verdâtre, arrondie, assez développée – plumes de la tête et de la nuque, allongées, formant une crête de coloration vert métallique – bec grêle, de couleur verte, très allongé, recourbé, mandibule inférieure plus courte que la supérieure – œil rougeâtre entouré d'une zone de peau nue rouge vif – tarses forts et trapus, rouge foncé – doigts courts et robustes – longueur totale 0,50 mètre.

Le *Lophotibis* ne se rencontre qu'en région de forêts où, dans les parties les moins parcourues par l'homme, il est encore relativement abondant. C'est un animal essentiellement terrestre. Il vit dans les régions boisées, marécageuses, et parcourt lentement le sous-bois cherchant sa nourriture d'insectes, de larves, de vers, de myriapodes, en sondant le sol avec son bec long et robuste ou en « vermillant » dans la vase des endroits les plus humides.

Ces oiseaux vont le plus souvent par couples. Dérangés, ils relèvent leur huppe et courent sous-bois avec rapidité. En cas de danger, ils s'envolent pour se percher sur des arbres élevés. Ils se perchent aussi pour la nuit.

La ponte a lieu en septembre-octobre. Elle est, en général, de deux œufs, blancs, dans un nid placé à terre. Durant la saison des pluies, de septembre à mars, les mâles font entendre un cri fort et perçant et se battent fréquemment entre eux.

Il existe deux sous-espèces d'ibis huppé portant les mêmes noms vernaculaires : une forme orientale (*Lophotibis cristata cristata*, Boddaert) correspond à la description de Milne Edwards et Grandidier.

Cette sous-espèce habite les forêts de l'est, du nord-est et du nord de l'île, de 0 à 1.800 mètres d'altitude.

La seconde sous-espèce est une forme occidentale (*Lophotibis cristata Urschi*, Lavauden). Elle a été décrite en 1929 d'après des exemplaires récoltés

par le Contrôleur des Eaux et Forêts E. Ursch dans l'Ankarafantsika. Le plumage est plus clair, plus brillant que dans la sous-espèce précédente et, surtout, la huppe et la queue sont d'une coloration bleu violacé métallique. La taille est un peu plus grande que celle de *Lophotibis cristata cristata*.

On rencontre cette forme dans l'Ouest, où elle semble moins strictement côtière que la forme orientale, de la hauteur de Majunga à la hauteur de Tuléar. *Lophotibis cristata Urschi* fréquente les bas-fonds de forêts, les ravines humides, les lisières de mangroves.



A. Milne Edwards et A. Grandidier. *Hist. Nat. Oiseaux Madag.*

Le *Lophotibis* s'habitue facilement à la captivité. Il accepte de la viande crue. Cependant, il ne vit pas au-delà de 3 à 4 mois et meurt d'hypertrophie grasseuse du foie (R. Paulian) due à un régime déficient en certains éléments.

C'est un excellent gibier mais dont la chasse est interdite à juste titre. Il est intégralement protégé (décret du 16 février 1961), pris en application de la Convention relative à la Protection de la faune et de la flore à l'état naturel, signée à Londres le 8 novembre 1933.

Tananarive, août 1963.

P. MALZY.

BIBLIOGRAPHIE

A. MILNE EDWARDS et A. GRANDIDIER. — *Histoire Naturelle des Oiseaux de Madagascar*.

G. GRANDIDIER et G. PETIT. — *Zoologie de Madagascar*.

R. DECARY. — *La Faune Malgache*.

R. PAULIAN. — *Les animaux protégés de Madagascar*.

BULLETIN DE MADAGASCAR

★

PUBLICATION MENSUELLE DU SERVICE GÉNÉRAL DE L'INFORMATION
PRÉSIDENTE DU GOUVERNEMENT

14^e ANNÉE. — N° 216

MAI 1964

Sommaire

	PAGES
LE GRAND DICTIONNAIRE DE MADAGASCAR (Fl. Ranaivo et J. Valette)	279
BULLETIN CLIMATOLOGIQUE (Mois de Mars 1964)	308
L'ALEURITE A MADAGASCAR (C. Ludin)	309
NOTE SUR LA REDDITION DE TAMATAVE A L'ANGLETERRE EN 1811 (J. Valette)	319
ZOOLOGIE MALGACHE (P. Malzy)	329
BULLETIN CLIMATOLOGIQUE (Mois d'Avril 1964)	338
LE PLUS ANCIEN CONTRAT DE DROIT COMMERCIAL MALGACHE (J. Valette)	339
PLANNING INDICATIF DE L'ACTION DE L'ANIMATION DANS LA PROVINCE DE DIEGO-SUAREZ	345
REFLEXIONS SUR L'ETAT CIVIL ET LE NOTARIAT EN TANT QUE SOURCES HISTORIQUES (J. Valette)	352
UN POINT D'HISTOIRE FRANCO-MALGACHE SOUS LA REVOLUTION (R. Decary)	357
LE RECUEIL DES TEXTES CONSTITUTIONNELS, LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES ET LE REPERTOIRE DES CIRCULAIRES....	359
CHRONIQUE ECONOMIQUE	361
ACTUALITES	367

★

La cathédrale de Majunga

~~O. R. S. I. O. M.~~

~~Collection de Référence~~

~~n° 450~~